

Image not found or type unknown



Coproprietaire droit et devoir

Par **armellever**, le 15/12/2014 à 18:27

bonjour,

j'avais une grande maison à lille que j'ai transformé en 3 appartements voici 2 ans j'ai vendu le rez-de-chaussée

sur l'acte notarié il est stipulé que cet appartement

est vendu pour un usage habitation et éventuellement bureau. Le copropriétaire l'a transformé en commerce pour être plus précis en appartement spa sans m'en parler. Les nuisances occasionnées par les différents occupants sont multiples (odeurs spa, musique excessive la nuit et odeur de cigarette dans les paries communes)

quelles sont mes droits et recours possibles

merci de votre réponse

cordialement